

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANNEPLAA**

NOMBRE DE MEMBRES			SÉANCE DU 15 septembre 2026
En exercice	Présents	Votants	L'an deux mille vingt-six et le quinze septembre à 20h00, le Conseil municipal de LANNEPLAA, s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, Vincent BORDENAVE, affichée et transmise par voie électronique le 08 septembre 2026, et sous la présidence de ce dernier.
11	09	09	
Date de la convocation : 08 septembre 2026			

Présents : Vincent BORDENAVE, Maire, Éric NOTARIO, Karine DARRIEULAT et Franck LAULHÉ, Adjoints, Audrey LABASTIE, Nadine SAHORES, Carole SARTHOU, Vincent MARTINET, Pierre ZIEGLER, conseillers municipaux.

Absent avec procuration :

Absents : Julien GODRIE et Maryse DIRSON

Secrétaire de séance : Franck LAULHÉ

Adoption Procès-Verbal du 16 juin 2026

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du 16 juin 2026 qui est joint à la convocation de la séance de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

PRECISE que dans le point « Questions diverses » relatif aux chemins ruraux, le quatrième point concerne la nuit du vendredi 12 au samedi 13 juin 2026.

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 juin 2026

CHARGE Monsieur le Maire d'informer du présent Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Pour	Abstention	Contre
09	0	0

*Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.*

Le secrétaire de séance,

Franck LAULHÉ



Le Maire,

Vincent BORDENAVE

